

ment, la proportion des illettrés est de 68.4 pour cent.

Dans ces vingt années, l'ignorance parmi la population de 20 ans a augmenté de 4.3 pour cent.

Et voilà les résultats devant lesquels on veut que nous nous inclinions !

Et il nous faut admirer les sages du Conseil de l'Instruction Publique !

Nous savons bien que tout n'est pas rose pour les éducateurs dans le comté de Chicoutimi, et qu'il se présente à la diffusion de l'instruction des obstacles sérieux, mais il y a d'autres pays qui offrent les mêmes obstacles et où ils ont été surmontés ; pourquoi ne le seraient-ils pas dans Chicoutimi ?

Il existe en Norvège des places solitaires et désolées au milieu des fjords ; il y a des hameaux isolés ; mais si l'on consulte l'Almanach de Hubner, on trouve que l'ignorance est là seulement de 0.12 sur cent, ou près de 1 sur mille tandis qu'elle est de 18 pour cent dans Chicoutimi.

Prenons la Finlande, qui est au moins aussi isolée que Chicoutimi. Dans les forêts, au loin, il y a de pauvres ramassis de huttes isolées de la civilisation, dont les gens n'ont jamais vu de chemin de fer et ne connaissent que la petite ville voisine qui leur sert de marché. Les hivers sont longs là-bas et interrompent toute communication. Il n'y a rien à faire pendant les nuits, qui commencent à trois heures de l'après-midi, au coin du feu, à la lueur d'un flambeau de pin résineux, en écoutant les hurlements des loups qui apportent les rafales de la tempête. Où en est l'éducation dans ces solitudes ? Les séminaristes de l'*Oiseau Mouche* y trouveraient ces pauvres gens parcourant les journaux égarés dans leur réduit ou relisant leurs psaumes.

Les rapports indiquent que la proportion des illettrés n'est que de 16.2 pour cent.

Dans Chicoutimi, elle est de 68.4 pour cent.

Ah, il est beau, le Conseil de l'Instruction Publique !

Parlons-en.

MAGISTER.

NOUVELLE RECRUE

Un des articles importants de notre programme de réforme éducationnelle vient de faire un nouveau pas en avant.

Nous avons conquis une nouvelle recrue à la cause de

l'uniformité des livres d'écoles.

C'est une recrue sérieuse ; la *Presse*, un journal à gros tirage, à circulation panachée qui se fait généralement tirer l'oreille avant d'aborder une question.

Sois prétexte d'indépendance, elle partage ses faveurs entre ceux qui ont tort et ceux qui ont raison, et ne redoute rien tant que d'écraser un orteil quelconque dont le propriétaire puisse pousser un cri.

Il faut donc lui accorder le large crédit d'avoir écrit sur cette question ce qui suit :

" Il est une chose sur laquelle nous voulons insister, c'est qu'il ne doit pas être permis à un institut ur laïque ou congréganiste de spéculer sur les livres d'écoles et les fournitures. On nous dit que, dans certaines écoles congéganistes, on fait payer les livres et les fournitures plus cher qu'on ne pourrait se les procurer dans un magasin de détail.

" Si la chose est vraie, c'est une exploitation qu'on ne peut tolérer. Bien mieux, si l'on accordait à une congrégation le privilège de se servir de sa propre série de livres, ce devrait être avec la condition essentielle que ces livres soient vendus aux élèves au prix coûtant réel, c'est-à-dire au prix de revient de l'impression, du papier, de la reliure et des frais de distribution.